SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP MET

Entraînement professionnel - CAP métiers de l'entretien des textiles option A blanchisserie [dc0f43d9d064]

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP MET, veuillez visiter :
capentretientextiles.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP métiers de l'entretien des textiles option A blanchisserie

Sujet blanc – CAP Métiers de l’entretien des textiles, option A blanchisserie

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel.

Situation professionnelle

Sujet d’entraînement professionnel – niveau CAP. Les deux études se déroulent dans la blanchisserie fictive « Atelier des Rives ». Toutes les consignes de traitement, valeurs, capacités et procédures mentionnées dans les documents sont des données pédagogiques créées pour ce cas ; elles ne constituent pas des normes ni des prescriptions réglementaires.

Traitez les deux études à partir des documents fournis uniquement. Justifiez vos décisions avec les données du cas. Pour les calculs, indiquez l’opération et l’unité. Les réponses peuvent être rédigées sous forme de listes ou de courts tableaux. Aucun matériel ni document extérieur n’est nécessaire.

Document D1 — Réception et identification de la commande fictive

Le 24 octobre 2026, l’Atelier des Rives reçoit une commande de la résidence fictive « Maison des Rives ». La commande porte le numéro client MR-104. Les trois catégories ci-dessous doivent rester séparées pendant le traitement : elles appartiennent au même client, mais sont destinées à des circuits de finition différents. La fiche de réception est complète et aucun article ne manque au comptage initial.

Lot	Articles comptés	Composition et aspect signalés à la réception	Repère d’entretien indiqué dans le cas	Observation à la réception
A	30 draps	Coton blanc, linge plat	L60 : programme linge blanc coton défini dans D2	Propres à l’œil avant traitement, sans déchirure signalée
B	24 serviettes	Coton blanc, linge éponge	L60 : programme linge blanc coton défini dans D2	Une serviette porte une trace brunâtre d’origine inconnue ; elle est identifiée par un ruban de repérage jaune
C	12 tuniques	65 % polyester, 35 % coton, bleu moyen	C40 : programme couleurs défini dans D2	Un bouton est noté « à surveiller » ; aucune pièce manquante n’est signalée

Pour les calculs de charge, les masses moyennes fournies par la fiche de réception sont les suivantes : un drap pèse 0,40 kg, une serviette 0,45 kg et une tunique 0,35 kg. Ces masses sont des données du cas. Les lots sont identifiés par le format interne « MR-104 / lettre du lot » : par exemple, le lot A porte l’identifiant MR-

104/A. Cet identifiant doit rester associé aux articles lors des transferts et de l'enregistrement des opérations.

Consigne interne de réception : trier séparément le linge blanc en coton, le linge éponge blanc et les vêtements de couleur ; conserver la séparation des lots clients, même lorsque plusieurs lots peuvent relever d'un programme portant le même nom. Une anomalie observée à la réception doit être notée. Si l'origine d'une tache est inconnue, ne pas choisir de produit de prétraitement sur une supposition : repérer l'article, le garder identifiable et demander une décision au responsable avant toute action spécifique. Le présent sujet ne demande pas de réaliser physiquement un tri, un traitement ou une manipulation de produit.

Document D2 — Fiche technique pédagogique des équipements et programmes

Les informations de cette fiche sont les consignes internes fictives de l'Atelier des Rives pour le cas. Elles permettent de raisonner sur le choix d'un programme et sur le chargement, sans demander l'utilisation réelle d'une machine.

Équipement ou programme	Données internes du cas	Articles concernés et points de contrôle
Laveuse L1	Capacité nominale : 18 kg de linge sec. Pour cet exercice, la consigne de chargement est de ne pas dépasser 80 % de cette capacité.	Peser ou calculer la masse du lot avant de proposer son chargement. Ne pas mélanger des identifiants de lots différents.
L60	Programme interne « linge blanc coton » ; cycle de lavage à 60 °C ; essorage standard.	Draps et serviettes blancs en coton. À la sortie, contrôler visuellement la propreté, l'intégrité et la présence éventuelle d'une anomalie déjà repérée.
C40	Programme interne « couleurs textiles mixtes » ; cycle de lavage à 40 °C ; essorage modéré.	Tuniques bleu moyen en mélange polyester-coton. Préserver l'identifiant du lot et vérifier le bouton signalé après traitement.

Dans ce sujet, « limite de charge autorisée » désigne uniquement la limite interne choisie pour l'exercice. Le calcul s'effectue ainsi : limite de charge = capacité nominale × 80 / 100. Le taux de chargement s'exprime en pourcentage : masse du lot ÷ capacité nominale × 100. Pour arrondir un résultat de taux, conserver une décimale lorsque cela est utile.

Organisation pédagogique du poste : avant le chargement, vérifier l'identifiant du lot, la cohérence entre le textile et le programme prévu, ainsi que la masse calculée. Pendant le cycle, le suivi consiste, dans le cadre de cet exercice écrit, à relever si le programme choisi correspond à la fiche et si une anomalie est signalée. À la fin, toute anomalie qui compromet le contrôle du résultat doit être enregistrée et communiquée ; ne pas mélanger un article en attente de décision avec les articles déclarés conformes.

Une fiche d'atelier mentionne qu'un agent a repéré une trace dont la nature n'est pas connue. La consigne de ce cas est de ne pas inventer de protocole de détachage ni de dosage : l'article reste identifié et le responsable est sollicité. Aucune question ne demande de décrire le mélange, l'application ou la manipulation de produits.

Document D3 — Contrôle de finition, préparation de livraison et incident matériel

Après traitement, l'équipe fictive réalise un contrôle visuel avant conditionnement. Pour cette commande, la fiche de contrôle interne prévoit de vérifier : le nombre d'articles par lot, l'absence de salissure visible après traitement, l'intégrité apparente de l'article, l'identification du lot et l'adéquation de la finition à la destination. Cette liste est une consigne de l'exercice, et non une norme générale.

Lot	Résultat du comptage après traitement	Contrôle visuel et finition	Décision inscrite sur la fiche
A – draps	30 articles	30 articles visuellement propres, sans défaut observé ; pliage prévu selon le pliage linge plat	Conformes au contrôle du cas
B – serviettes	24 articles : 23 sans anomalie observée et 1 avec la trace brunâtre encore visible	Les 23 serviettes sans anomalie sont pliées ; la serviette repérée conserve son ruban jaune et n'est pas déclarée conforme	23 conformes ; 1 article à isoler et à signaler
C – tuniques	12 articles : 11 sans anomalie observée et 1 avec une couture latérale ouverte repérée après traitement	Les 11 tuniques sans anomalie sont mises sur cintre ; la tunique présentant la couture ouverte est écartée du lot conforme	11 conformes ; 1 article à isoler et à signaler

Pour préparer la livraison, les articles conformes sont regroupés par identifiant de lot. Les draps et serviettes conformes sont pliés et placés dans des bacs propres portant le numéro client et la lettre du lot. Les tuniques conformes sont mises sur cintre et regroupées sur une penderie portant les mêmes informations. Les articles en attente restent séparés, avec leur identifiant et le motif de l'attente visibles. Le bordereau de livraison doit distinguer les quantités conformes des articles non remis dans le lot prêt à livrer.

Le bon de commande initial demande 30 draps, 24 serviettes et 12 tuniques. Pour calculer le taux de préparation de cette commande dans cet exercice, utiliser la formule suivante : nombre d'articles conformes prêts à livrer ÷ nombre total d'articles commandés × 100. Le résultat peut être arrondi à une décimale. Il s'agit d'un indicateur pédagogique de préparation, pas d'un critère réglementaire ou contractuel réel.

Enfin, le journal de poste signale un voyant de filtre persistant sur le séchoir, après l'arrêt normal de l'équipement. La consigne interne du cas est de ne pas ouvrir un capot ni intervenir sur une partie interne de la machine. L'agent doit écarter l'équipement de l'usage, prévenir le responsable et enregistrer l'anomalie selon la procédure de l'atelier. Aucune réparation n'est demandée ni autorisée dans le cadre de ce sujet.

Travail demandé

Barème pédagogique proposé : 38 points. Ce barème et la durée conseillée ne sont pas un barème ou une durée officiels.

Étude 1 — Étude professionnelle 1 – Réception, tri et préparation du traitement

E1-Q1 · 3 point(s)

À partir des lots A, B et C de D1, indiquez pour chacun le textile ou la famille d'articles, le tri à retenir et le programme correspondant dans D2. Mentionnez pourquoi les trois identifiants de lot restent séparés.

Ressources : D1, D2

E1-Q2 · 2 point(s)

Calculez la masse totale du lot B (24 serviettes). Indiquez l'opération et le résultat en kilogrammes.

Ressources : D1

E1-Q3 · 3 point(s)

Pour le lot B, calculez le taux de chargement par rapport à la capacité nominale de la laveuse L1. Indiquez l'opération et le pourcentage obtenu, puis vérifiez si la masse respecte la limite de charge interne définie dans D2.

Ressources : D1, D2

E1-Q4 · 3 point(s)

La trace brunâtre sur une serviette du lot B est d'origine inconnue. Quelle décision de prétraitement prenez-vous à partir des consignes de D1 et D2 ? Précisez comment l'article reste identifiable et à qui l'anomalie est transmise.

Ressources : D1, D2

E1-Q5 · 2 point(s)

Rédigez les trois identifiants de traçabilité à utiliser pour les lots de cette commande, en appliquant exactement le format interne décrit dans D1.

Ressources : D1

E1-Q6 · 3 point(s)

Avant le lancement d'un cycle, citez deux vérifications distinctes à effectuer à partir de la fiche de poste de D2, puis indiquez le programme prévu pour les tuniques du lot C.

Ressources : D1, D2

Étude 2 — Étude professionnelle 2 – Contrôle qualité, préparation de livraison et signalement

E2-Q1 · 4 point(s)

Pour les lots A, B et C, indiquez le nombre d'articles conformes prêts à livrer et le nombre d'articles à isoler. Justifiez chaque décision avec le résultat de contrôle noté dans D3.

Ressources : D3

E2-Q2 · 2 point(s)

Calculez le nombre total d'articles commandés par la Maison des Rives. Présentez l'addition à partir des quantités demandées dans D3.

Ressources : D3

E2-Q3 · 3 point(s)

Calculez le nombre d’articles conformes prêts à livrer, puis le nombre d’articles maintenus à l’écart en attente. Appuyez-vous sur les résultats de contrôle des trois lots dans D3.

Ressources : D3

E2-Q4 · 3 point(s)

En utilisant la formule interne donnée dans D3, calculez le taux de préparation de la commande en pourcentage, arrondi à une décimale. Montrez le calcul.

Ressources : D3

E2-Q5 · 4 point(s)

Rédigez un court message professionnel destiné au responsable de l’atelier. Il doit signaler les deux articles écartés, leurs identifiants de lot, les anomalies constatées et le fait qu’ils ne sont pas déclarés conformes.

Ressources : D1, D3

E2-Q6 · 3 point(s)

Décrivez comment regrouper les articles conformes pour la livraison en distinguant les draps, les serviettes et les tuniques. Précisez quelles informations doivent rester visibles sur les contenants ou la penderie et comment traiter les articles en attente.

Ressources : D3

E2-Q7 · 3 point(s)

Le voyant de filtre du séchoir reste allumé après son arrêt normal. Selon la consigne interne de D3, indiquez les actions attendues de l’agent et une intervention qu’il ne doit pas entreprendre.

Ressources : D3

Sources du cadre de compétences

Les sources définissent les compétences visées ; elles ne publient pas ce sujet blanc. Les données techniques du cas sont fournies dans les documents précédents.

- CAP - Métiers de l’entretien des textiles, option A : blanchisserie, option B : pressing
- Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation — CAP - Métiers de l’entretien des textiles, option A : blanchisserie, option B : pressing

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP MET, classés par épreuve et par année :
capentretientextiles.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP MET reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capentretientextiles.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.